



Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique

le 22 mai 2007
Journée internationale de la
diversité biologique



LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE ET LES
CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Ref: SCBD/BCH/GF/ABw/60997

7 décembre 2007

NOTIFICATION¹

Madame / Monsieur,

Enquête du Centre d'échanges pour la prévention des risques biotechnologiques

Conformément à la Décision BS-III/2 de la COP-MOP et la recommandation du Comité consultatif informel du Centre d'échanges pour la prévention des risques biotechnologiques (BCH-IAC)², je suis heureux de vous annoncer la sortie d'une nouvelle enquête sur la nouvelle page du Centre d'échanges pour la prévention des risques biotechnologiques BCH³ disponible sur : <http://bch.cbd.int/survey/>.

Le but principal de cette enquête est d'avoir vos impressions afin de comparer les améliorations du Centre d'échanges pour la prévention des risques biotechnologiques (BCH), particulièrement en termes de convivialité et de la qualité de l'information fournie, par rapport à la base de données existante, obtenue de l'enquête de 2004. Les résultats de l'enquête seront comparés et soumis à la considération des Parties lors de leur quatrième réunion à Bonn du 12 au 16 mai 2008.

Veillez noter que cette enquête est destinée aux différentes catégories d'utilisateurs suivantes: les sections I et II visent les utilisateurs en général, ceux qui vont sur le site du BCH pour trouver de l'information, la section III vise les titulaires d'un compte du BCH qui créent et gèrent des documents à travers le Centre de gestion du BCH et la section IV vise les experts de la technologie de l'information (IT). Par conséquent, les coordonateurs nationaux du Protocole de Cartagena et du BCH sont invités et encouragés à compléter l'enquête et la porter à l'attention des autres utilisateurs du BCH, des titulaires d'un compte du BCH et les experts IT dans leurs pays respectifs pour qu'ils fassent autant.

Afin que le Secrétariat puisse faire une analyse compréhensive des résultats de l'enquête avant la quatrième réunion de la COP-MOP, je vous saurais gré de la remplir le plus vite possible et de préférence **avant le 31 janvier 2008**.

Veillez agréer, Madame / Monsieur, mes salutations distinguées.

Ahmed Djoghla
Secrétaire exécutif

Aux coordonateurs nationaux du Protocole de Cartagena et du Centre d'échanges pour la prévention des risques biotechnologiques.

¹ Cette traduction n'est pas officielle, c'est une courtoisie du Secrétariat.

² Le rapport final de la troisième réunion du BCH-IAC, convoqué à Montréal les 4 et 5 octobre 2007, est disponible à <http://www.cbd.int/doc/meetings/bch/bchiac-03/official/bchiac-03-02-en.doc>.

³ Une description complète de la plus récente parution du BCH est disponible à <https://bch.cbd.int/news/info.shtml?postid=41475>.

